

Rue de l'Hôpital 2  
CH-2800 Delémont  
t +41 32 420 50 50  
secr.sic@jura.ch

# Communiqué de presse

Delémont, le 28 mars 2022

## **Ukraine : le dispositif jurassien d'accueil des réfugiés renforcé pour faire face à davantage d'arrivées**

**Dix à quinze réfugiés d'Ukraine arrivent quotidiennement dans le Jura depuis une semaine. Pour faire face aux arrivées plus nombreuses qu'initialement prévues, le dispositif cantonal a dû être renforcé. La prise en charge initiale temporaire des réfugiés dans des centres collectifs est désormais privilégiée. Dès mercredi, un premier centre d'accueil de 100 places ouvrira à l'abri PC de Delémont.**

Face aux arrivées de réfugiés qui fuient l'Ukraine, le canton du Jura est contraint de renforcer son dispositif d'accueil. La logique d'accueil, tout d'abord en familles puis en appartements qui valait ces dernières semaines, est désormais complétée avec une logique d'accueil collectif temporaire. Dès le mercredi 30 mars, un premier centre d'accueil collectif de 100 places ouvrira à l'abri PC de Delémont. Les réfugiés transiteront par ce lieu d'accueil durant un bref séjour (1-3 nuits au maximum) avant d'être redirigés vers d'autres hébergements (autres types d'hébergements collectifs, appartements ou familles d'accueil). Ce processus permet un lieu d'accueil unique avec un premier enregistrement dans le canton, une première information puis une orientation, de même qu'un premier accès aux soins.

Les nombreux particuliers qui se sont annoncés pour fonctionner comme famille d'accueil représentent une ressource précieuse qui sera valorisée dans les prochaines semaines. La question du défraiement des familles sera finalisée à brève échéance.

Au défi du nombre des arrivées s'ajoute celui de l'accueil dans la durée, alors qu'aucun signal tangible d'apaisement ne se dégage en Ukraine où la guerre se poursuit et plonge toujours plus le pays et sa population dans des conditions dramatiques.

A ce jour, plus de 200 réfugiés sont hébergés dans le canton du Jura, alors qu'un peu moins d'un quart sont officiellement enregistrés. Au début de la crise migratoire, le Jura tablait sur l'accueil potentiel de 600 réfugiés. Le scénario qui prévaut actuellement est plutôt de 2500 à 3000 arrivées, mais ces prévisions sont encore susceptibles d'évoluer.

Le Gouvernement a également renforcé le fonctionnement de la cellule cantonale de coordination. La coordination avec les communes notamment sera améliorée avec l'intégration

en son sein du Délégué aux communes. Ces dernières ont d'ailleurs été sollicitées pour trouver de nouveaux lieux d'hébergements ainsi que certains types de matériel.

L'Exécutif jurassien a par ailleurs approuvé la création d'une dizaine de postes de travail temporaire pour renforcer les services en première ligne. D'autre part, l'AJAM verra également ses effectifs d'encadrement renforcés au prorata du nombre de personnes qui resteront durablement sur le territoire cantonal. Pour l'ensemble des coûts liés à cette crise, une comptabilité spéciale est mise en œuvre et permettra d'isoler l'ensemble des coûts liés à la gestion de cette crise migratoire sans précédent.

La Croix-Rouge Jura qui participe également à la cellule de coordination a déjà recruté près de 70 bénévoles prêts à s'engager pour venir en aide aux réfugiés. Les premières missions seront déployées dans les centres d'accueil du canton, afin d'apporter un soutien au quotidien durant cette période de transition. Une nouvelle action de recrutement sera encore menée afin de compléter les équipes et pouvoir proposer de nouvelles prestations.

D'autre part, un appel est lancé pour les personnes parlant ukrainien et disposées à fonctionner dans le cadre d'un dispositif d'interprétariat communautaire géré par Caritas. Les personnes peuvent s'annoncer auprès de [magali.gast@caritas-jura.ch](mailto:magali.gast@caritas-jura.ch).

Le Gouvernement est aux côtés des Ukrainiens et des Ukrainiennes dans ces temps tragiques de l'Histoire. Il rend hommage à l'ensemble des personnes qui s'investissent pour leur venir en aide. Il rappelle que les actions de solidarité, aussi louables soient-elles, doivent être coordonnées avec les autorités.

Retrouvez davantage d'informations, notamment une foire aux questions mise à jour régulièrement sur [www.jura.ch/ukraine](http://www.jura.ch/ukraine).

*Personnes de contact :*

*Nathalie Barthoulot, ministre de l'Intérieur, tél. 032 420 51 00*

*Muriel Christe Marchand, cheffe du Service de l'action sociale et responsable de la cellule cantonale de coordination, tél. 032 420 51 40*

*Pierluigi Fedele, directeur de l'AJAM, tél. 032 421 90 00.*